



CIRCULAIRE CIEPP

Février 2025

2024, une croissance durable ?

Un intérêt de 3 % versé pour 2024

Au terme de l'année 2024, le taux d'intérêt attribué sur l'entier de l'avoir de vieillesse (accumulé à la fin de l'année 2024, sans les bonifications vieillesse de l'année) des assurés actifs au 1^{er} janvier 2025 est de **3 %**. Ce taux dépasse de 1,75 % le taux d'intérêt minimum LPP fixé par le Conseil fédéral.

Le processus de désinflation enclenché en 2022 a permis au taux d'inflation de se rapprocher, voire même de dépasser l'objectif de 2 % des banques centrales en fin d'année 2024. Ceci a permis à ces dernières de renverser leur politique monétaire. La BNS a été la première à baisser son taux d'intérêt directeur en mars. Elle a été suivie trois mois plus tard par la BCE et par la Fed en septembre. A la fin de l'année, après 4 baisses, les taux CHF et EUR se situaient à respectivement 0,5 % et 3 %. La Fed a coupé ses taux à trois reprises, de 5,5 % à 4,5 %.

Des coûts de l'argent plus modérés ont permis aux actions d'enregistrer des performances hors normes emmenées par les valeurs technologiques et financières US. Nvidia (+191 %) Meta (+78 %), Tesla (+75 %), Amazon (+56 %), JPM (+52 %) Google (+46 %) et Apple (+41 %) ont été les principaux contributeurs à la performance de l'indice des actions monde qui s'est apprécié de 25,7 % en CHF. La robustesse de l'économie US ainsi que les attentes générées par l'AI expliquent la surperformance des actions US, en hausse de 33,4 % en CHF. L'élection de Donald Trump en novembre a galvanisé le marché US qui a continué de grimper 7 % sur le mois électoral de novembre. La pondération des titres US dépasse désormais 70 % au sein de l'indice des actions monde.

Les actions suisses ont sous-performé, ne progressant que de 6,2 % malgré l'ampleur de la baisse des taux d'intérêt domestiques et de la surperformance des obligations CHF, en hausse de 5,4 %. L'indice des actions suisses a été particulièrement impacté par la baisse de 21 % de Nestlé. En excluant ce titre, le reste de l'indice a délivré une performance de 11 %, en ligne avec celle des actions européennes. Les obligations de la Confédération à 2 ans ont terminé l'année avec un rendement à l'échéance légèrement négatif (-0,08 %).

Les facteurs de risque, à savoir les tensions politiques et géopolitiques ainsi que l'accroissement des déficits et de l'endettement des États n'ont que peu perturbé les marchés financiers en 2024. Ils ont par contre indéniablement contribué à l'appréciation du bitcoin et de l'or, respectivement en hausse de 130 % et 30 % en CHF.

Quant à l'immobilier indirect, le marché suisse a profité pleinement de la baisse des taux d'intérêt et des taux de vacance. L'indice des fonds cotés a progressé de 17,5 %.

La mise en exploitation du Campus Spark, immeuble situé à Plan-les-Ouates (Genève) de plus de 35'000 m², destiné à la formation et à la réinsertion professionnelle constitue un palier important dans le développement des investissements immobiliers directs de la CIEPP (investissement d'environ CHF 195 millions).

A l'exception des obligations du Trésor US couvertes en CHF (-1,8 %), toutes les classes d'actifs détenues par la CIEPP ont terminé 2024 en territoire positif. Cette année hors de l'ordinaire a généré une performance de 8,87 %, permettant de bonifier de 3 % les comptes des assurés actifs et d'accroître la réserve de fluctuation de valeur. **Le degré de couverture¹ de la CIEPP, qui devrait se situer à environ 119 %**, sera audité et communiqué de manière définitive en juin prochain, dans le rapport annuel 2024.

Un changement d'allocation a été opéré en octobre au sein des actions internationales pour des raisons de valorisation. Il a consisté à renforcer les actions de petites et moyennes capitalisations mondiales au détriment des plus grosses sociétés.

Evolution de la CIEPP en 2024

La CIEPP clôture l'année 2024 avec un total de bilan en hausse de CHF 740 millions, supérieur à CHF 9,5 milliards. Fin 2024, elle gérait la prévoyance professionnelle de 10 558 entreprises et indépendants, soit 51 252 assurés. Le nombre de rentiers était de 8149 bénéficiaires. En 2024, les contributions facturées ont atteint plus de CHF 460 millions.

Politique ESG (Environnementale, Sociale et Gouvernementale) de la CIEPP

En 2024, la CIEPP a maintenu son engagement actionnarial à travers l'exercice de ses droits de vote aux assemblées générales et extraordinaires de l'ensemble des sociétés suisses grâce à leur détention en direct auprès de son dépositaire global. Le fonds Achillea, lancé par la caisse en janvier 2021 et dont elle est le détenteur unique de parts, a également permis d'exercer les droits de vote sur plus de 500 sociétés étrangères. Il en résulte une profondeur de vote totalisant 70 % de la fortune investie en actions.

Les allocations en actions suisses, internationales et en obligations suisses ont été analysées en profondeur selon les critères ESG, ce qui a permis à la CIEPP de participer activement au sein des pools d'engagement d'Ethos et d'orienter les axes de dialogue tels que les droits humains, les questions liées aux rémunérations ou à la biodiversité.

Sous l'angle de l'immobilier direct, la CIEPP a poursuivi ses projets de rénovation, de constructions et d'analyse de son portefeuille afin de répondre aux enjeux actuels et futurs en termes énergétiques et sociaux.

Certificat de prévoyance et taux d'intérêt 2025

Le certificat établi et disponible dans nos services en ligne destinés aux assurés CIEPP indique la situation du compte de vieillesse au 31 décembre 2024 après versement d'un intérêt de 3 % ainsi que les prestations prévisionnelles calculées sur la base d'un taux d'intérêt de 1,25 %.

Pour l'année 2025, le Conseil de fondation de la CIEPP a fixé le taux d'intérêt à 1,25 % (taux identique au minimum LPP). Le taux effectivement attribué sur les comptes de vieillesse des assurés actifs dans la Caisse au 1^{er} janvier 2026 sera définitivement arrêté en janvier 2026, sur la base des résultats enregistrés par la CIEPP durant l'année 2025.

Portail assurés

Le portail e-services destiné aux assurés, leur permet, entre autres, de traiter leurs questions administratives, d'effectuer différentes simulations et de consulter leurs documents LPP de manière sécurisée. Chers assurés, n'hésitez plus à vous connecter!

Conseil de fondation

En 2024, le Conseil de fondation de la CIEPP a complété sa représentation salariée avec l'entrée de Philipp Müller. A présent, le Conseil de fondation est composé des personnes suivantes: Aldo Ferrari, président; Bruna Campanello; Anna Gabriel Sabaté; Luc Dupuis et Philipp Müller, pour les représentants des salariés; Ivan Slatkine, vice-président; Christelle Schultz, Michel Rossier; Pascal Schwab et Robert Zoells pour les représentants des employeurs.

Contact

Pour tout renseignement et mise à jour de vos données, le service de l'administration du siège ou de nos agences se tient à votre disposition.

Glossaire

¹Taux de couverture: il permet de calculer le degré de financement de tous les engagements de la caisse à un instant donné.

Agences

Bulle	Rue Condémine 56	1630 Bulle	T 026 919 87 40
Fribourg	Rue de l'Hôpital 15	1701 Fribourg	T 026 552 66 90
Neuchâtel	Av. du 1 ^{er} -Mars 18	2001 Neuchâtel	T 032 727 37 00
Porrentruy	Ch. de la Perche 2	2900 Porrentruy	T 032 465 15 80

Siège de l'Administration de la caisse

Rue de Saint-Jean 67 – Case postale – 1211 Genève 3
T 058 715 32 06 – ciepp@fer-ge.ch – www.ciepp.ch



CIEPP

Caisse Inter-Entreprises
de Prévoyance Professionnelle

ZKBV - Zwischenbetriebliche Kasse für Berufliche Vorsorge
CIPP - Cassa Interaziendale di Previdenza Professionale